

## PV de PRÉ-SOUTENANCE DE THÈSE

Année universitaire

« La réalisation d'une pré-soutenance devant au moins deux membres est requise avant la soutenance. Les modalités de la pré-soutenance sont définies par les programmes doctoraux » (Cf annexe 1)

Règlement intérieur de l'École Doctorale Sciences de la Décision, des Organisations, de la Société et de l'Échange

**Nom et prénom du doctorant :**

**Actuellement inscrit(e) en** \_\_\_\_\_ **année**

**Programme doctoral de rattachement :**

**Nom et prénom du Directeur de Thèse :**

**Date de la pré-soutenance (JJ/MM/AAAA) :**

**Sujet de la thèse :**

### Composition du jury de Pré-soutenance

**Membre N°1**

**Membre N°2**

**Membre N°3**

Nom

Nom

Nom

Prénom

Prénom

Prénom

Établissement de rattachement

Établissement de rattachement

Établissement de rattachement

**Avis circonstancié relatif à la soutenance envisagée :**

**Signatures des membres du jury de pré-soutenance :**

## ANNEXE 1

### MODALITÉS DE PRÉ-SOUTENANCE

<b>DROIT</b>	<p>La pré-soutenance est organisée <b>3 à 6 mois avant la soutenance envisagée</b>. Le jury est composé du directeur/de la directrice de thèse et, si possible, de l'un des deux futurs rapporteurs de thèse ; à défaut, d'un membre HDR du CR2D ou d'un enseignant-chercheur HDR extérieur au CR2D, au choix du directeur/de la directrice de thèse.</p>
<b>ÉCONOMIE</b>	<p>La pré-soutenance aura lieu entre <b>3 et 6 mois avant la soutenance de thèse</b> avec un jury composé de deux membres en plus de la direction de thèse, idéalement les futurs rapporteurs de thèse.</p>
<b>FINANCE</b>	<p>La pré-soutenance est organisée au moins <b>3 mois avant la date de soutenance envisagée</b>. Cette pré-soutenance devra être réalisée devant le directeur ou la directrice de thèse et un autre membre de la discipline, idéalement futur membre du jury de thèse du candidat.</p>
<b>INFORMATIQUE</b>	<p>Le/la doctorant(e) présente oralement ses avancées ainsi que ses éventuelles perspectives de travail devant un groupe de personnes devant comprendre a minima son/sa directeur/directrice de thèse, ainsi qu'une autre personne, hors Lamsade, et habilitée à prendre part au futur jury de thèse du/de la candidat(e). La présentation orale est faite à l'aide de transparents et suivie d'un échange avec le jury. Le/la doctorant(e) doit, au préalable de la pré-soutenance, adresser à tous les membres du jury une synthèse de ses travaux et perspectives, et y adjoindre les éventuels rapports ou publications associés.</p> <p>Le/la doctorant(e) doit être proactif(tive) quant à la date de la pré-soutenance. Il est fortement conseillé de programmer la pré-soutenance à mi-parcours de thèse et en présentiel pour qu'elle ne soit pas une simple répétition de la soutenance finale et qu'elle puisse apporter un regard scientifique externe sur le travail réalisé et délimiter les attendus pour la soutenance. Dans tous les cas, la pré-soutenance devra être effectuée <b>au plus tard 3 mois avant la soutenance finale</b>.</p>
<b>MANAGEMENT</b>	<p>La pré-soutenance est organisée <b>dans la dernière année de thèse</b> (dans l'idéal 6 mois avant la date de soutenance pressentie). Le jury de pré-soutenance est composé du/des directeur(s) de thèse et de deux membres HDR.</p>
<b>MATHÉMATIQUES</b>	<p>La pré-soutenance est organisée <b>dans la dernière année de thèse</b> (dans l'idéal 6 mois avant la date de soutenance pressentie). La pré-soutenance doit être réalisée devant le directeur.rice et une autre personne dans le domaine de la thèse. Il est souhaitable qu'elle s'apparente au format de la soutenance : exposé d'une quarantaine de minutes, suivi de questions des deux membres du jury.</p>
<b>SCIENCES SOCIALES</b>	<p>La pré-soutenance aura lieu en <b>fin de troisième année de thèse</b>, indispensable à l'inscription en 4<sup>ème</sup> année, devant un jury composé de deux membres en plus de la directrice ou du directeur de thèse.</p>